

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de



DP 014 118 24 U0218

Demande déposée le 11/03/2024

Par :	Monsieur LE CHEVALLIER Boris
Adresse du demandeur :	7 RUE DU SAINT GRAAL 14000 CAEN
Nature des Travaux :	Rénovation des escaliers extérieurs ; remplacement garde-corps ; remplacement sol de la terrasse.

ARRÊTÉ
d'opposition à une déclaration préalable

LE MAIRE,

VU la déclaration préalable présentée le 11/03/2024 par Monsieur LE CHEVALLIER Boris, demeurant 7 RUE DU SAINT GRAAL 14000 CAEN,

VU l'objet de la déclaration :

- Pour Rénovation des escaliers extérieurs ; remplacement garde-corps ; remplacement sol de la terrasse. ;
- Sur un terrain situé 7 RUE DU SAINT GRAAL ;

VU l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 22/03/2024 ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-4 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme en vigueur,

Considérant que l'article 11.2.2 zone UC « Matériaux et aspect des constructions » du plan local d'urbanisme de la ville de Caen dispose que : « Les éléments d'ornementation existants (modénatures, corniches, volets, céramique de façade, garde-corps, éléments de serrurerie, marquises...) doivent être conservés et restaurés. »

Que votre projet prévoit le changement de garde-corps existants.

En conséquence, votre projet ne prévoit ni la conservation ni la restauration des éléments d'ornementation existants et ne respecte donc pas l'article 11.2.2 zone UC du plan local d'urbanisme de la ville de Caen.

ARRÊTE

Article unique

Il est fait **OPPOSITION** à la déclaration préalable.

Caen, le

4 AVR. 2024

Pour le Maire et par délégation,
Le Maire adjoint



Nicolas JOYAU

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

MENUISERIE SAINT-ANDRÉ SARL

"FOUQUES"

ATELIERS et BUREAUX

105, rue Clos Saint-Joseph - 14320 SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE (CAEN/
SUD)

Depuis
1980



Mr LECHEVALIER et Mme DUBOIS
7, rue du ST GRAAL

14000 CAEN

Saint-André-sur-Orne, le

25 MAI 2024

Qualification RGE
ECO Artisan

Madame , monsieur

OBJET / garde corps métal sur terrasse.

Après visite sur place, je vous confirme que la réparation de vos garde corps n'est pas envisageable, compte tenu de la vétusté (environ 60 ans)

Je pense qu'il est obligatoire, après démontage, de revoir la partie maçonnerie. Le béton a gonflé sous l'effet de la rouille.

Conclusion : il est urgent, pour votre sécurité, de faire le nécessaire.

Je ne pourrais donc pas vous proposer une réparation, mais un remplacement complet, après intervention d'un maçon.

FAIT A ST ANDRE SUR ORNE LE 25 / 05 /2024

FOUQUES Christophe
Gérant

MENUISERIE ST ANDRE SARL
FOUQUES

105 rue du Clos Saint Joseph
14320 SAINT ANDRE SUR ORNE
Tél. 06 08 09 45 44
menuiserie.st.andre@wanadoo.fr
SIRET 451 373 914 00014

